

Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

Gestion des équipements - Saison 2025 / 2026

Réunion du mardi 13 janvier 2026
Procès-verbal n° 02

Président : M. MALBRAND Guy

Présents : MM. HERAULT Patrice, LAVERGNE Alain, PAIN Éric et RAVEAU Gilles

Excusés : M. CHAUVIN Jacky et GERMANAUD Laurent

Assistant : Mme URANGA Adeline et MM. ASAADI Samy et CALLERI Quentin, CITEOS, BASQ Stephane, Président du District, PATENOTTE Cyril, Energies Vienne,

L'APPROBATION du PV 1 du 02/10/2025

Les propositions de classement transmises de la CDTIS 86 vers la CRTIS N-A deviennent définitives après l'aval de la CFTIS

RAPPEL IMPORTANT :

- La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)
- **Vérification obligatoire des fixations des filets sur les montants de buts**

En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

Le règlement 2021 est entré en application au 01/07/2021

**Pour un changement de niveau de classement venant d'un T5 à T7, application du niveau T4 complet
(Base : 105 x 68 + 2 x 20 HS + 8 HS + ensemble entièrement clos)**

LISTING DES MEMBRES POUR LA LIGUE

Président : MALBRAND Guy – 12 rue Ismaël Bouilliau 86200 Loudun – 0615398701

quymalbrand@sfr.fr

Vice-Président : HERAULT Patrice – 11 route de la Roche - 86270 Coussay les Bois - 0631861938

heraultpatrice@wanadoo.fr

Membre : RAVEAU Gilles – 1 Cité de la Métairie – 86600 Coulombiers – 0675686761

gilles.raveau@wanadoo.fr

Membre : LAVERGNE ALAIN – 80 rue de la Papeterie – 86500 Saulgé – 0787966137

lavergne.christal@orange.fr

Membre : GERMANAUD Laurent – 9 Résidence des 4 vents – 86320 Persac

Laurent_germanaud@orange.fr

Membre : PAIN Eric

eric.pain86@gmail.com

Membre : CHAUVIN Jacky

Jacky-chauvin@orange.fr

La CDTIS vous présente tous ses vœux pour 2026 et vous souhaite plein de projets sur vos stades

INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL ou SYNTHETIQUE - GYMNASES

1.1 DEMANDE DE CLASSEMENT

QUINCAY – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 862040102

Cette installation est classée en Niveau T7 jusqu'au 25/08/2025

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T7 du 15/12/2025

- ✓ Rapport de visite du 15/12/2025 de M. Raveau

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN (05/11/2025>> 05/11/2035)

ISLE JOURDAIN – GYMNAE DU COLLEGE – NNI 861129901

Cette installation n'est pas classée

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en Futsal 4 du 15/12/2025

- ✓ Visite du 15/12/2025 de M. Hérault
- ✓ PV CdS de 150 personnes

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau Futsal 4

MIGNE AUXANCES – STADE ANDRE JURASSON – NNI 861580102

Contrôle pour FAFA vestiaires et club house par M. Chauvin du 11/12/2025

CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENT

FLEURE – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 860990102

Cet éclairage sur 68 x 52 n'est pas identifié sur Stadium (APE du 09/04/2025)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 10/10/2025
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Pain en date du 10/10/2025

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 110 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,52
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,72

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

SAVIGNY L'EVESCAULT – STADE MUNICIPAL – NNI 862560101

Cet éclairage est une création (APE du 28/05/2025)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 10/10/2025
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Pain en date du 08/10/2025

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 180 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,40
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,67

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED (4 ans) et transmet à la CRTIS

SILLARS – STADE MUNICIPAL – NNI 862620101

Cet éclairage n'est pas identifié sur Stadium (APE du 03/02/2025)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 07/10/2025
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Lavergne en date du 07/10/2025

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 205 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,47
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,70

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED (4 ans) et transmet à la CRTIS

CHATEAU LARCHER – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 860650102

Cet éclairage n'est pas identifié sur Stadium (APE du 10/12/2024)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15/10/2025
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Raveau en date du 14/10/2025

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 97 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,22
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,42

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

AVANTON – STADE CLOS DE BEAUMONT – NNI 860160101

Cet éclairage est une création – 50% existant (APE du 12/02/2024)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 suite à un passage LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 16/12/2025
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Chauvin en date du 12/12/2025

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 175 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,47
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,70

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (4 ans) et transmet à la CRTIS

SAINT MARTIN LA PALLU – STADE MAURICE DANZAC – NNI 862810102

Cet éclairage n'est pas identifié sur Stadium (APE du 27/09/2024)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 28/10/2025
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 28/10/2025

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 85 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,30
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,52

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

AVAILLES EN CHATELLERAULT – STADE MUNICIPAL ANNEXE – NNI 860140102

Cet éclairage n'est pas identifié sur Stadium (APE du 02/06/2023)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 28/10/2025
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 28/10/2025

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 88 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,31
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,52

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

ANGLIERS – STADE MUNICIPAL – NNI 860050101

Cet éclairage n'est pas identifié sur Stadium (APE du 03/12/2024 sur ½ terrain en longueur)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 19/11/2025
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Malbrand en date du 19/11/2025

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 103 lux

➢ U1h (EhMin/EhMax) : 0,14

➢ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,39

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

MORTON – STADE MUNICIPAL Annexe – NNI 861690102

Cet éclairage n'est pas identifié sur Stadium (APE du 21/05/2024)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 26/11/2025

– Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Malbrand en date du 26/11/2025

Type de source : LED

➢ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 103 lux

➢ U1h (EhMin/EhMax) : 0,17

➢ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,31

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

ISLE JOURDAIN – GYMNASSE DU COLLEGE – NNI 861129901

Cet éclairage n'est pas classé

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en EFutsal 3 du 15/12/2025 et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15/12/2025

– Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 15/12/2025

Type de source : IM

➢ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 331 lux

➢ U1h (EhMin/EhMax) : 0,40

➢ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,63

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFutsal 3 et transmet à la CRTIS

BEUXES – STADE MUNICIPAL

Cet éclairage n'est pas identifié sur Stadium (APE du 20/08/2025)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 17/12/2025

– Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Malbrand en date du 17/12/2025

Type de source : LED

➢ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 111 lux

➢ U1h (EhMin/EhMax) : 0,41

➢ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,62

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

DEMANDE D'API + CONTRÔLE

APE

LA TRIMOUILLE – STADE MUNICIPAL – NNI 862730101

Cet éclairage est une rénovation en LED (non référencé sur Stadium)

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 24/10/2025 pour le remplacement de iodures métalliques en LED, ainsi que des documents transmis :

✓ Devis CITEOS du 02/10/2025

✓ Une étude photométrique SCHREDER pour LED en date du 10/09/2025

• Dimension de l'aire de jeu : 110 x 60 (Attention aire de jeu non réglementaire >> norme 105m)

• Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – LB >> 17m et LT >> 3m

• Hauteur minimum de feu : 13m

• Nombre total de projecteurs : projecteurs

- Projecteur Briteline Gen 3 OSLON SQUARE GIANT
- Eblouissement (Glare rating) : 55 (**Max 50**)
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 80 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,48
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,76

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en LED.

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

Pas de compétition officielle en nocturne

SAINT SAVIOL – STADE ANDRE NAFFRECHOUX – NNI 862470101

Cet éclairage est pour E6

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 26/11/2025 pour E6 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Devis CITEOS du 24/08/2025
- ✓ Une étude photométrique SCHREDER pour LED en date du 20/10/2025
- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 60
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – Lb >> 18m et LT >> 4m – Mâts neufs
- Hauteur minimum de feu : 16m
- Nombre total de projecteurs : 8 projecteurs
- Projecteur Briteline Gen 2 648
- Eblouissement (Glare rating) : 48
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 171 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,45
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,73
- Points Bis : conformes

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en E6 LED et transmet à la CRTIS

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

MOUTERRE SILLY – STADE ROBERT BOULORD – NNI 861730101

Cet éclairage n'est pas référencé sur Stadium

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 10/12/2025 pour une rénovation en LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Devis CITEOS/DAVID du 24/11/2025
- ✓ Une étude photométrique SCHREDER pour LED en date du 20/10/2025
- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 65
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts
- Hauteur minimum de feu : 16/17m
- Nombre total de projecteurs : 4 projecteurs
- Projecteur Briteline Gen 3 1053
- Eblouissement (Glare rating) : 49 (CITEOS) et 50 (DAVID)
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 103 lux (CITEOS) et 99 lux (DAVID)
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,49 (CITEOS) et 0,44 (DAVID)
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,71 (CITEOS) et 0,64 (DAVID)

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en LED
Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

MONTMORILLON - STADE JEAN RANGER Annexe – NNI 861650102

Cet éclairage est non référencé sur Stadium

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 14/01/2026 pour un éclairage existant en

iodures métalliques pour modification en LED, ainsi que des documents transmis :

Une étude photométrique **DIALux** pour LED en date du 01/04/2025

- Dimension de l'aire de jeu : 60 x 68 m
- Implantation : Latérale 2 x 1 mât – LT 2m90 et LB 34m
- Hauteur minimum de feu : 18m
- Nombre total de projecteurs : 4 projecteurs
- Projecteur KERIS 6 ASY – 30M **ou** 5 ASY
- Température de couleur (k) : 5700
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 41
- Facteur maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 123 **ou** 175 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,25
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,52

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

DIVERS

Rapport de Mr Laurent Bonvarlet, arbitre, du 05/10/2025 sur une panne d'éclairage à SILLARS

- ✓ **Match arrêté à la 47^{ème}**

La CDTIS a contacté l'installateur – travaux en cours

CHATEAU GARNIER – STADE MARCEL FUMERON – NNI 860640101

- ✓ Rapport de visite de contrôle du 08/10/2025 de M. Lavergne pour la réouverture du site – travaux réalisés et maintien du niveau T6 PN jusqu'en 2028
- ✓ AOP du 08/10/2025 pour 299 personnes signé du maire

La CDTIS transmet à la Commission des Championnats avec avis favorable pour décision

CHATELLERAULT – MONTEE ROUGE

- ✓ Rapport de délégué sur le match Châtellerault / Châteauroux – problème sécurité sur les bancs

Les travaux ont été réalisés et contrôlés par la CDTIS – rapport transmis CRTIS et Cd CN

BUXEROLLES – AMAND B

- ✓ Travaux de mise aux normes main-courante et pare ballons

Mail du 08/12/2025 transmis à la CRTIS avec avis favorable de la CDTIS

CONTROLE D'ARRETE MUNICIPAL

PROCHAINE REUNION : sur convocation

Le Président : Guy MALBRAND

Réunion CDTIS / Energies Vienne du 17/12/2025

Objet : bilan croisé des dossiers

Présents : Mme Adeline Uranga – MM. Stéphane Basq – Patrice Hérault – Cyril Patenotte (Energies Vienne) – Guy Malbrand

Excusés : MM. Deschamps, Président E-V – Jacky Chauvin

Points sur les contrôles

- ✓ 138 éclairages identifiés (E3 à Entraînement)
- ✓ 35 éclairages non identifiés (+/-)
- ❖ Réalisés et classables FFF : 34 >> E4 / E5 / E6
- ❖ Réalisés Entraînement : 33
- ❖ En cours : 3
- ❖ En projet ou discussion : 46
- ❖ Hors E-V : 14
- ❖ Réalisés avant E-V : 4
- ❖ Pas d'écho sur des éclairages classés FFF : 20

Bilan : Environ 90 sont passés en LED

Entreprises utilisées : 98% CITEOS – 2% >> SPIE, BRUNET, GFTP, INEO et électriciens de commune sous couvert du fournisseur de projecteurs

Suivi financier par Cyril à ce jour

- ✓ Montant global de travaux : +/- 2 100 000 HT
- ✓ Aides versées avec ou sans récupération de TVA par E-V vers les communes : +/- 940 000€ dont déjà soldées de 705 000€

Frais de contrôle :

- ✓ E3 à E6 >> Ligue
- ✓ Autres : District

Conclusion :

- ✓ Bilan positif sur l'ensemble – aide importante d'Energies Vienne pour les communes
- ✓ CITEOS est devenu sponsor du District